

## CONTRAT DES COURS DE YOGA SOHAM

1. Les abonnements ne sont pas remboursés, pour aucune raison économique comme le covid-19 ou toutes autres situations à venir.
2. Les abonnements sont remboursés uniquement sous ordonnance du médecin ou un déménagement d'un canton.
3. Les cartes de validités ne sont pas prolongées sauf sous ordonnances du médecin ou un éventuelle arrangement d'un comme un accord entre l'élève et l'enseignante.
4. Une carte collective ou semi-privée est trimestrielle avec un bonus de **4 cours d'absences** (vacances, x raisons personnelles...) pour une validité de 4 mois *sans perdre votre argent*.
5. Les jours fériés pas de cours sauf pour les cours privées sur demande.
6. Les vacances scolaires (de septembre à juin) les cours peuvent avoir lieu selon la demande et l'offre.
7. Les abonnements sont nominatifs et ne peuvent être transmis à un tiers sauf sur une demande spécifique de l'élève avec le consentement de l'enseignante.
8. Les abonnements sont validité dès le 1<sup>er</sup> jour du cours
9. les cours semi-privée se font obligatoirement dès deux personnes pour que le cours soit effectif
10. Le paiement se fait en **1x** fois sauf sur demande d'un comme un accord d'un acompte.
11. Les réservations des cours se font d'une semaine à l'autre et votre confirmation comptabilise la séance suivante sauf sur une annulation de 48h00 à l'avance ou exceptionnellement un évènement survenue le jour même très important.
12. Des modifications d'ajustement du contrat peuvent avoir lieu durant l'année pour améliorer la structure des cours.
13. les réservations ou renseignements des cours 079.69.79.553 **\*\*par message écrit\*\*** svp

**BANQUE RAIFFEISEN DE SIERRE**  
**CH50 8080 8008 2442 8053 1**  
**COMPTE 19-5683-3**

**YOGA SOHAM**  
**Héritier Angelina**  
**Avenue Rossfeld 24 / 3960 Sierre**

➤ **Par ma signature, je confirme avoir lu le contrat et accepte de faire mon abonnement.**